# BULLETIN

12.

DF L

# SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

### **CHAMPENOISE**

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

DES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

SIÈGE SOCIAL : A REIMS

21. Avenue d'Epernay

Tél. 35-71

ANTER BIATET THE STATE OF THE STREET

## BULLETIN

## SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

PRÉSIDENT-FONDATEUR BOSTEAUX - PARIS

Fondée en 1907

#### SOMMAIRE:

Réunion du Conseil d'Administration du 13 Février 1938. Compte rendu de la Séance du 13 Février 1938. Cotisations 1938. — Avis aux Socié-

taires. a Nécropole Gallo-Romaine Prunay I, par Bry et Fromols.

Les Nécropoles de Gourgançon, par A. Brisson et A. Loppin. Le Vase orné de Crucuro, ses des-sins, par J. Fromols. Les Fouilles de la Chapelle Saint-Remi, par J. Carlier. La Mosaïque découverte à Reims. Bibliographie.

#### REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 FEVRIER 1938

Le Conseil d'Administration de la Société s'est réuni le 13 février 1938, à 10 heures, au Palais de Justice de Reims, sous la présidence de M. Dupuis.

Etaient présents : MM. Bry, Limmès, Morgen, Bouxin, Brisson, Bosteaux, Finot et Mené.

S'étaient excusés : MM. l'Abbé Favret, Savy, D' Meugy, G. Chenet, Carlier et Hu.

Diverses propositions destinées à améliorer la situation de la Société sont soumises à l'appréciation des Administrateurs et approuvées à l'unanimité.

M. Bry ayant en mains les rapports destinés à être publiés, déclare être en mesure de faire paraître le premier Bulletin de 1938 le 31 mars prochain, le Conseil approuve cette décision.

Le Conseil examine ensuite les demandes d'adhésion des nouveaux Membres et décide de proposer leur admission au cours de la séance qui se tiendra après-midi à l'Hôtel de Ville de Reims.

M. Bry donne lecture de la correspondance reçue, et de laquelle ressort nettement la satisfaction qu'éprouvent de nombreux Membres pour les efforts entrepris et les résultats acquis qui permettent de présager un meilleur avenir à la Société.

La séance est levée à 11 h. 45.



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 13 FEVRIER 1938

La Société Archéologique Champenoise a réuni ses Membres le 13 février 1938, à 14 heures, à l'Hôtel de Ville de Reims (Salle des Mariages), sous la présidence de M. Dupuis, assisté de MM. Bry, Abbé Favret, Larmigny, D' Meugy, Général Mathy, Rolland, de Villevenard, Vice-Présidents, Membres du Conseil d'Administration et Limmès, Secrétaire.

Parmi la très nombreuse assistance nous avons pu relever les noms de Mesdames Bry, Maquart, Bosteaux, Morgen, Tassin, et de MM. Benoist, Bosteaux, Bouxin, Brisson, Chevalier, Finot, Genteur, Itan, Laire, Lefebvre, Lescuyer, Loppin, Louis, Maquart, Mené, Morgen, Neuville, Petitfils, Peuchot, Piéquet de la Royère, G. Renard, Simon, Terrisse, dont plusieurs n'avaient pas hésité à faire un long voyage pour manifester l'intérêt qu'ils portent aux travaux de notre Société.

S'étaient en outre excusés : MM. Paul Marchandeau, Ministre, Député-Maire de Reims, Philip, Sous-Préfet, Merlin, Sénateur, Dourcy, Conservateur des Musées de Reims, Savy, Carlier, G. Chenet et l'Abbé Hennequin.

#### COMMUNICATIONS

- M. le Président donne la parole pour les rapports à MM. :
- Brisson et Loppin qui présentent trois intéressants rapports sur les fouilles qu'ils ont effectuées dans trois nécropoles différentes de Gourgançon (Marne), notamment sur celle de « Saint-Mard » qui est publiée dans le présent Bulletin.
- Bry résume son rapport sur la nécropole à incinérations Gallo-Romaine de Prunay I, ainsi que les observations du D' Fromols sur cette nécropole.
- Bry communique une très intéressante étude du D' Fromols sur l'atelier céramique de Thuizy (Marne), qu'il a découvert et qu'il explore actuellement.
- Maquart donne lecture d'une note sur la fibule mérovingienne en or qui vient d'entrer au Musée du Rethélois.
- Tassi des mérovingienne découverte à Selles (Marne).

- Dupuis donne lecture d'un rapport de M. Carlier sur un carrelage du xiii siècle découvert aux environs de Chaumont-Porcien et provenant des ateliers de Ludes et Hautvillers (Marne).
- Dupuis lit l'important mémoire de M. Hénault sur le tracé de la voie romaine de Reims à Bavay.

Les rapports de MM. Bry, Brisson, Carlier sont publiés dans le présent Bulletin. Ceux de MM. le D' Fromols, Hénault, Tassin, Carlier (carrelages du xin'), Brisson et Loppin sur les nécropoles de Gourgançon (Poplainnaux et Corbillère), Bosteaux, Maquart et Simonnet seront publiés dans nos prochains Bulletins.

#### PRESENTATIONS

— MM. Brisson et Loppin présentent une belle collection de poterie provenant de l'atelier céramique de la Villeneuve-au-Châtelot, qu'ils ont commencé à explorer, et dont un rapport détaillé sera publié dans le courant de 1938.

Parmi ces objets nous remarquons :

- 1° Trois vases peints de lignes circulaires sur le haut de la panse, savoir : un col de cruche à anse, un vase apode à anses, un vase apode sans anse ;
- 2° Un col de cruche à bec tréflé à anse, décoré par incisions dans la masse ;
  - 3° Un vase en forme de casserole à manche ;
  - 4° Un vase en terre blanche rappelant la flûte à champagne ;
- 5° Une marmite à trois pieds et son couvercle, décoré au pointillé ;
  - 6° Un vase apode;
  - 7° Un petit vase apode ;
  - 8° Une petite assiette en forme de soucoupe ;
  - 9° Un bol à bord rentrant ;
  - 10° Un vase caréné ;
- 11° Un vase apode décoré sur la panse de mamelons en forme de verrues ;
  - 12° Un vase : bol. Drag : 37;
- 13° Un grand vase décoré de guillochures sur le haut de la panse.
- M. Bry présente les dessins relevés par M. J. Fromols sur le vase de Crucuro du Musée de Reims.

 M. Benoist présente un poisson fossilifié, type squalidé, dont la mâchoire est garnie de ses dents.

— MM. Brisson et Loppin, au nom de M. Picard, d'Epernay, présentent une lampe en terre cuite provenant de l'un des cimetières de Gourgançon, dont rapport et clichés seront publiés dans un prochain Bulletin.

 M. Tassin présente le mobilier trouvé dans le sarcophages de Selles, soit un couteau, une boucle en fer bronzé et deux vases.

— M. Bosteaux présente un torques bronze à petits tampons, deux fibules et un petit bracelet en bronze, ainsi qu'un verre à boire apode, qu'il a recueillis le 31 janvier 1938 dans une tombe féminine gauloise, découverte lieudit « Mont Morillon », commune d'Epoye (Marne).

M. le Président remercie les actifs et dévoués Sociétaires qui apportent à nos réunions de si remarquables objets.

\*\*

M. le Président félicite tout particulièrement M. Brisson, qui vient de recevoir la distinction d'Officier d'Académie pour ses travaux archéologiques, et dont la nomination a paru ce matin même à « l'Officiel ».

#### PRESENTATIONS DE NOUVEAUX MEMBRES

M. le Président donne les noms de 12 nouveaux Membres :

M<sup>me</sup> Bry, MM. Salle, Lefebvre, Pujau, Beland, Dupont-Nouvion, Mouquot, Pellot, Marlin, Braibant, Delangle et Baronnet, présentés par MM. Bry, Chenet et Dupuis, dont l'admission est acceptée à l'unanimité, et leur adresse les souhaits de bienvenue au nom de la Société.

Avant de lever la séance, le Président est heureux de constater l'intérêt de cette réunion. L'importance des Membres qui y ont pris part témoigne de leur désir de manifester leur attachement aux travaux de la Société Archéologique Champenoise, ce qui est un précieux encouragement pour ceux qui se dépensent sans compter pour mener à bien la tâche qu'ils se sont imposée et dont les résultats apparaissent déjà. Il tient à remercier publiquement les auteurs de la campagne entreprise et déclare que le Bulletin du 2° trimestre paraîtra le 30 juin.

La prochaine Réunion est fixée au 22 mai 1938, à 14 h. 30. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures.

## A NOS SOCIÉTAIRES

Pour faciliter notre travail, éviter les omissions et nous permettre de faire figurer à l'ordre du jour des séances les présentations et communications de nos Membres, nous les prions de nous adresser au moins 20 jours avant la date de la réunion, le titre des rapports et une désignation succincte des objets qu'ils désirent présenter.

Les rapports, ainsi que la liste des présentations destinés à être publiés dans le Bulletin, doivent être signés et nous être remis à l'issue de la séance où ils ont été produits. Le texte écrit seulement au recto de chaque feuille, les dessins doivent être exécutés à l'encre de Chine et sur papier blanc.

### COTISATIONS DE 1938

A ce jour nous avons reçu la majeure partie des cotisations 1938. Nous en avons personnellement remercié nos dévoués Sociétaires en leur adressant la carte de Membre. Ils nous ont permis ainsi, dès le début de l'année, de connaître les ressources de notre Budget et de prendre nos dispositions pour pouvoir publier nos Bulletins.

Nous regrettons cependant que quelques Membres oublient encore qu'ils n'ont pas satisfait à cette élémentaire obligation du parfait Sociétaire — qui ne doit pas uniquement se contenter de recevoir des Bulletins dont la publication, non seulement coûte très cher de composition, clichés et impression, mais qui exige de la part de ses rédacteurs bénévoles un très gros travail.

Or, la modeste cotisation de 20 francs qui est plus qu'absorbée par les seuls frais d'impression des Bulletins, ne peut être maintenue que si tous nos Sociétaires paient régulièrement leur cotisation.

\*

Nous joignons donc au présent Bulletin, pour les retardataires, un mandat Chèque Postal rédigé qu'ils n'ont qu'à remettre jusqu'au 15 Avril, dernier délai, dans un Bureau de Poste. Les frais étant de 0 fr. 75, c'est la façon la plus économique et la plus pratique de régler la Cotisation.

La Carte de Membre 1938 sera aussitôt adressée.

# La NECROPOLE Gallo-Romaine à Incinérations

PRUNAY I (\*)

Par M. M. BRY.

Au cours de l'automne 1935, prospectant à travers champs aux environs de Prunay, notre attention fut attirée par quelques débris de poterie Gallo-Romaine épars sur le sol.

L'endroit ayant été particulièrement bouleversé pendant la guerre ces débris pouvaient provenir de loin pour avoir été projetés par l'explosion des nombreux obus dont il reste encore tant de traces sur le sol de notre Champagne.

Après de nombreux sondages assez éloignés des indices initiaux, nous découvrîmes d'abord quelques foyers, puis enfin une incinération. L'importance de cette nécropole Gallo-Romaine nous échappait encore. Seule, l'ouverture d'une tranchée pouvait nous la révéler et c'est après avoir ouvert le sol sur une profondeur de 35 centimètres et sur une surface de près de 400 mètres carrés, que nous pouvons aujourd'hui en déterminer l'étendue.

Cette exploration qui vient d'être terminée, nous permet donc d'en faire connaître les résultats complets.

\*

Cette nécropole était située à 250 mètres au Nord de la Voie-Romaine de Reims à Metz et à 1.500 mètres de l'ancienne nécropole gauloise du-« Champ-Cugnier », découverte par Bosteaux-Paris en 1885.

Le sol comporte en cet endroit une couche de terre végétale de 0 m. 30 environ. En dessous s'étale le banc de craie bien connu dans cette région.

Aux emplacements des incinérations la craie se trouvait généralement entamée de 10, 15 et même 20 centimètres, suivant la taille et le nombre des vases enfouis.

<sup>(\*)</sup> Nous avons dénommé cette nécropole Prunay I pour la différencier d'une seconde nécropole découverte, postérieurement, sur le même territoire et qui sera publiée prochainement sous le titre Prunay II.

Nous avons découvert 52 incinérations nettement caractérisées, sans tenir compte du nombre de celles qui nous ont paru douteuses parce qu'elles ne renfermaient pas trace de vases outrop peu d'ossements mélangés à des tessons.

Aucun ordre n'a été observé dans l'énsemble, les incinérations semblaient placées tout à fait irrégulièrement, — il n'existait toutefois aucune communication, superposition ou chevauchement de plusieurs tombes.

#### Céramique

La céramique n'était guère représentée que par des tessons : le peu de profondeur des tombes et le bouleversement du soldurant la guerre ont rarement permis de recueillir des vases intacts. Sauf les exceptions représentées Planche I, nous n'avons pu réunir que des morceaux représentant environ 150 kilogrammes. Quelques silhouettes de ceux que nous avons pu reconstituer immédiatement sont également représentées sur cette même planche, ainsi que les marques de potiers recueillies dans cette nécropole. Une de ces marques est identique à une de celles trouvées par nous dans un petit établissement céramique de même époque que nous fouillons actuellement dans la même région.

L'étude du matériel de tessons s'est poursuivie avec le concours de J. Fromols.

Les vases trouvés intacts sont-évidemment les moins volumineux, le plus grand, la fig. 2 de la Pl. I, peut servir d'échelle pour les autres : il mesure 180 m/m de hauteur.

Nous avons constaté que de gros tessons de vases de fortes dimensions (épaisseur jusqu'à 13 m/m) avaient été rituellement placés dans certaines tombes et que des vases brisés antérieurement et incomplets ont souvent servi de récipient pour les cendres.

L'utilisation de la passoire à fromage blanc représentée Pl. I, fig. 9, dans une incinération est évidemment curieuse.

Nous avons trouvé ce vase rempli d'ossements cinéraires et recouvert de son couvercle.

En dehors de la céramique nous avons recueilli une fiole en verre bleuâtre et une autre en verre jaune foncé. Placées avec les cendres brûlantes ces fioles se sont ramollies et se sont affaissées.

Ossements et cendres avaient été séparés rituellement, jamais nous n'avons trouvé la plus petite trace de braise ou de charbon

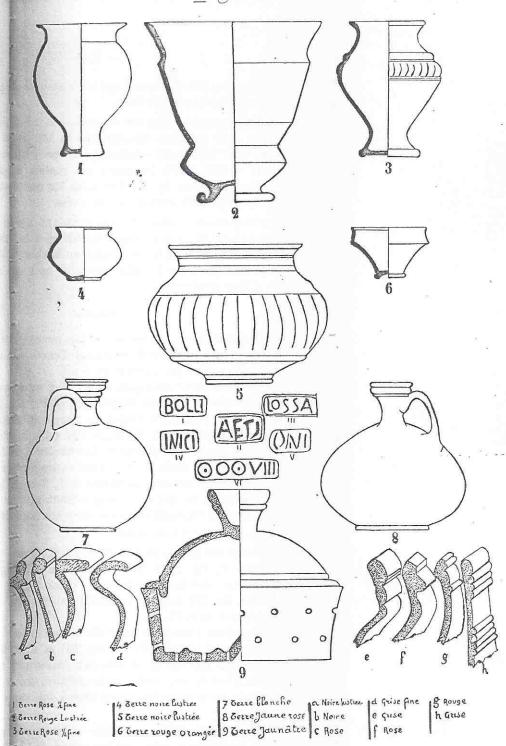
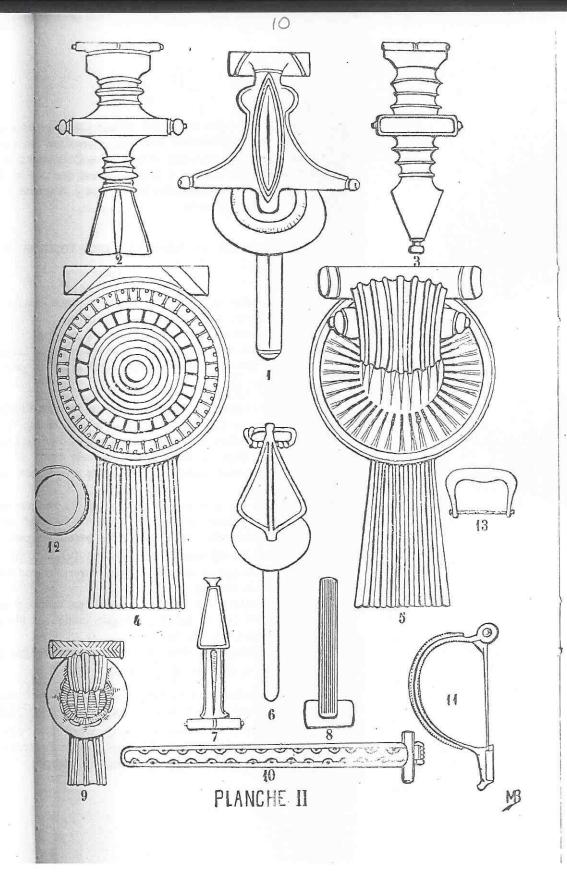


PLANCHE I

ME



#### Monnaies

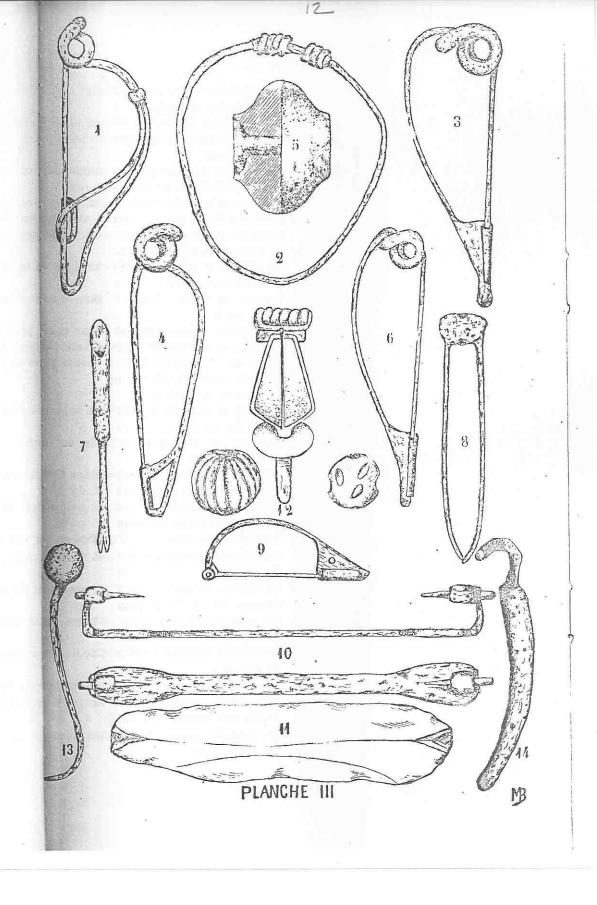
Les monnaies recueillies se trouvaient placées soit à l'extérieur, soit à l'intérieur des vases cinéraires. La série comprend des monnaies gauloises en potin des Catalaunes et des moyens bronzes d'Agrippa et d'Auguste, ainsi que des M. B. coupés en deux. — Aucune monnaie postérieure à Auguste a été recueillie dans cette nécropole.

#### INVENTAIRE DU MOBILIER DES TOMBES de PRUNAY I

Tombes

Nox

- 1 Os calcinés, tessons de plusieurs vases écrasés, 2 clous.
  - 2 Id., plus 4 clous aux pointes repliées.
  - 3 Os calcinés et tessons sans autre mobilier.
  - 4 Os calcinés, tessons du vase cinéraire et tasse (Drag. 28) en terre rougeâtre, figurée Pl. I, fig. 6, portant l'estampille (ON)
  - 5 Os calcinés et tessons, 2 fibules bronze du type militaire, l'une de 125, l'autre de 90 m/m (Pl. II, fig. 4).
  - 6 Os calcinés et tessons accompagnés d'un clou de 140 m/m à tête large, la pointe repliée à angle droit.
  - 7 Terre très noire et os mélangés aux tessons et à la terre, 5 clous.
  - 8 Passoire à couvercle (Pl. I, fig. 9) remplie de cendres et d'os; diamètre du vase 180 m/m, hauteur 65 m/m.
  - 9 Os calcinés, clous et tessons parmi lesquels débris d'une assiette orangée portant marque ① O O VIII)
  - 10 Tessons et os calcinés. 1 fiole en verre jaune foncé déformée par la chaleur.
- 11 Os calcinés et tessons. 1 boucle en bronze à axe d'ardillon en fer (Pl. II, fig. 13), l'ardillon manque. 1 fibule en fer sans ressort (Pl. III, fig. 9).
- 12 Os calcinés et tessons d'une assiette orangée portant trois fois la marque | ROLLI)
- 13 Os calcinés et tessons, dont ceux d'une assiette orangée portant la même marque anépigraphe ( OOVIII)
- 14 1 perle céramique en verre fritté bleu pâle, côtelée, et 1 perle également bleuâtre avec petits trous (dim. 18 et 12 m/m) (Pl. III), tessons et os calcinés.



- 15 Os calcinés et tessons d'un gros dolium en terre jaune, écrasé et non réparable.
- 16 Os calcinés et 5 kilos de tessons provenant d'un très gros vase de 300 m/m de diamètre, en terre jaune, à large ouverture, 4 clous.
- 17 Os calcinés et tessons. Au milieu des os trois moyens bronzes d'Auguste à l'autel de Lyon.
- 18 Tessons, os calcinés, clous et petite fibule en bronze incomplète. La fibule, par un effet d'oxydation particulier, parut rouge au moment de sa découverte, mais reprit par la suite sa teinte normale de bronze.
- 19 Os calcinés et tessons, ainsi qu'un fond de tasse (Drag. 28) avec estampille AEO.
- 20 Tessons, os calcinés, 1 clou et vase en terre rose granuleuse (Pl. I, fig. 3).
- 21 Os calcinés, tessons plusieurs clous et un petit silex.
- 22 Tessons, os calcinés et un petit vase en terre noire lustrée (Pl. I, fig. 4), hauteur 45 m/m, petite glace de 57×67 m/m et petite pince (Pl. III, fig. 8).
- :23 Tessons et os calcinés.
- 24 Tessons, os calcinés et 1 fibule en bronze à ailes et à disque Pl. II, fig. 1).
- 25 Tessons, os calcinés et 1 fibule en bronze sans ressort (Pl. II, fig. 11).
- 26 Tessons, os calcinés, 1 monnaie des Catalaunes en potin et 1 épingle à boule en fer (Pl. III, fig. 13).
- 27 Tessons, os calcinés et 1 vase côtelé intact (Pl. I, fig. 5), hauteur 125 m/m, diamètre 150 m/m.
- 28 Tessons et os calcinés et 1 crochet en fer (Pl. III, fig. 14).
- 29 Os calcinés, tessons et le vase rouge-orangé (fig. 2 de la Pl. I).
- 30 Os calcinés, tessons et 4 griffes-agrafes en fer ayant respectivement 90, 70, 70, 50 m/m.
- 31 Os calcinés, tessons roses et noirs, petit vase terre rose (Pl. I, fig. 1) et clous.
- 32 Os calcinés, tessons, 3 cailloux, petite glace ronde de 60 m/m de diamètre.
- 33 Os calcinés, tessons et un moyen bronze de Marc Agrippa.
- 34 Os calcinés, tessons, 1 fibule en fer à ressort et une fibule en fer sans ressort (Pl. III, fig. 6 et 9).
- 35 Os calcinés, tessons, 1 clou et 1 monnaie en bronze fruste coupée en deux.

- 36 Tessons, os calcinés, 1 fiole en verre bleuâtre à long col en partie fondue, 1 fibule en bronze à ressort caché (Pl. II, fig. 8) et 1 fibule en bronze doré à ressort apparent (Pl. II, fig. 10).
- 37 Tessons, os calcinés, 1 monnaie gauloise potin des Catalaunes et 1 lame en silex blanc opaque de 110 m/m (Pl. III, fig. 11), ainsi qu'une petit anneau en bronze (Pl. II, fig. 12).
- 38 Tessons, os calcinés et débris d'un vase rouge orangé du type de celui de la tombe 29 (Pl. I, fig. 2), mais en petit nombre, et 1 débris d'assiette grise sans marque.
- 39 Tessons, os calcinés, fibule bronze (Pl. II, fig. 7) sans ressort et petit anneau verre blanc déformé par la chaleur.
- 40 Os calcinés, tessons et 1 fibule fer La Tène II (Pl. III, fig. 1) très bien conservée.
- 41 Os calcinés, tessons, fibule La Tène III en fer (Pl. III, fig. 4) excellent état.
- 42 Os calcinés, tessons, perle en terre cuite de 35 m/m de diamètre (Pl. III, fig. 5) et monnaie fruste coupée en deux.
- 43 Os calcinés, tessons, gros vase globuleux, diamètre 350 m/m, hauteur 300 m/m, terre jaune, à large ouverture, paroistrès minces, incomplet lors de l'enfouissement. Ce vase couvrait un autre plus petit contenant les os et 2 galets ronds: de 15 m/m. Le second vase était également brisé.
- 44 Os calcinés, tessons, 3 grands clous et os de volatiles.
- 45 Os calcinés, tessons, petit flacon à parfum de 150 m/m, 2 fibules identiques en bronze, sans ressort (Pl. II, fig. 3) et 1 fond de vase marqué (INI(I)
- 46 Os calcinés, tessons divers, 1 fibule en fer à disque (Pl. III, fig. 12) très bien conservée.
- 47 Os moins calcinés, tessons de vases jaunâtres, 2 fibules identiques en bronze, à ressort, longueur 10 m/m, type de la fig. 10, Pl. II, mais non dorées.
- 48 Os calcinés, tessons nombreux, 1 fibule bronze à disque très: dégagé (Pl. II, fig. 6).
- Os calcinés, nombreux tessons, clous, tessons d'assiette belge en poterie rose avec estampille (IOSA), 1 fibule bronze sans ressort (Pl. II, fig. 2), tige de fer emmanchée dans une bélemnite filetée et un moyen bronze fruste.
- 50 Os calcinés, tessons et 1 petit vase étroit en forme d'ampoule, bracelet filiforme Marnien III en fer à l'intérieur de ce vase (Pl. III, fig. 2). Ce bracelet était verdâtre lors de

la découverte et semblait avoir été recouvert d'une mince couche de bronze. Très bien conservé.

Os calcinés, tessons, cruche en terre jaune rosé (Pl. I, fig. 8), longue agrafe en fer plat avec pointes aux extrémités (Pl. III, fig. 10), fibule fer (Pl. III, fig. 6) et monnaie gauloise en potin toujours du même type.

Os calcinés fins dans une petite cruche (Pl. I, fig. 7), à côté, petite fibule militaire non estampée mais moulée Pl. II, fig. 9).

M. BRY.

#### OBSERVATIONS SUR LE MOBILIER FUNERAIRE DE PRUNAY I

Par J. FROMOLS.

La publication détaillée de la petite nécropole parfaitement datée de Prunay I (Marne), dont notre ami M. Bry vient de décrire l'exploration conduite avec une précision et une méthode exemplaires, présente d'autant plus d'intérêt que des 52 incinérations de Prunay I la dernière semble avoir été mise en terre vingt ans au plus après la première — les dates extrêmes étant respectivement l'an V avant et l'an XV après J. C.

Des séries d'objets funéraires aussi homogènes au point de

vue chronologique ne sont guère fréquentes.

passim.

Le groupe le plus ancien du cimetière d'Andernach (1) date surtout du début du règne d'Auguste — (il correspond dans le temps au Mt Beuvray (2) — et nous ne connaissons en Gaule Belgique qu'une seule nécropole gallo-romaine rigoureusement contemporaine de Prunay I : l'importante et très homogène nécropole de Coblenz-Neuendorf (3), quoique son mobilier soit plus varié et plus abondant, comme en général celui des tombes romaines du Ier siècle de la riche vallée rhénane.

Prunay I se situe à peu près dans les mêmes limites chronologiques que Haltern, dont le fortin fut établi par les troupes de Drusus en XII avant et abandonné en IX après J. C.

<sup>(1)</sup> Koenen, Roemische Graeber in Andernach, Bonner Jahrbuecher, 95, p. 83 et 96. p. 97.

<sup>(2)</sup> Bullior, fouilles du Mont-Beuvray de 1867-1895, Autun, 1899. DÉCHELETTE, fouilles du Mont-Beuvray de 1897-1911, Paris, 1904. (3) LOESCHKE, Kreramische Funde in Haltern, Mitteilungen der Alterumskommission fuer Westfalen, volumes II, III, IV et V,

La présence d'un atelier céramique à proximité (une estamde l'atelier a été trouvée dans la nécropole, la pille MAXO découverte d'un objet aussi inédit et imprévu comme vase cinéraire que la passoire de la Pl. I, fig. 9 et le fait que de tous lesvases trouvés deux seulement (la tasse Drag 28 de la Pl. I, fig. 6: et les tessons de grand plat Loeschke 72 sont d'inspiration. italique alors que tout le reste de la céramique est de tradition. gauloise, font regretter que cette petite nécropole ait été bouleversée par les obus.

Les 9 vases intacts figurés ici ne forment évidemment qu'un maigre résidu du contenu céramique original des 52 tombes.

M. Bry a fait remarquer que la plus archaïque de ses fibules: est d'un type La Tèrre II. D'autre part, la plus évoluée est une fibule à rainures longitudinales dont l'apogée se place vers: l'époque flavienne. Une série très analogue comprenant la fibule: en fer La Tène II, la petite épingle à tête sphérique en fer dela Pl. III, fig. 13 et la fibule en fer de La Tène III de la Pl. III, fig. 4, ainsi que des perles côtelées en verre fritté, s'est retrouvée au « limès » rhénan, au camp de Huefingen, dont l'occupation militaire n'a duré que de 50 à 83, mais dont la population. civile avait subi certaines influences romaines depuis le dernier siècle avant notre ère, puisqu'on y a trouvé de nombreuses: monnaies de la République, de Jules César, d'Antoine et d'Auguste (1).

La similitude de ces deux séries — dont celle de Prunay I date du début et celle de Huefingen probablement du milieu du Aer siècle — permet de conclure à la survie très prolongée des fibules archaïques parmi les populations romaines de race celtique, surtout dans les agglomérations subissant peu l'influencedirecte des troupes métropolitaines.

Des observations analogues concernant les interrelations entre la présence des légions et l'évolution technique et artistique des populations indigènes de la Gaule Belgique et des régions germaniques du limès ont été faites maintes fois par les archéologues allemands (2) à l'occasion des recherches du limès: - surtout dans la céramique.

<sup>(1)</sup> O. R. L. fasc. 55.

<sup>(2)</sup> Drexel, ORL 35, Faimingen, p. 87.
Dr E. Schmidt ORL 39 Friedberg, p. 23. « La survie des formes et modes de décoration archaïques dans la céramique indigène n'est nullement exceptionnelle ».

Pour les fibules nous avons fait nous-mêmes des observations analogues dans le département des Ardennes (1).

Qu'il nous soit permis d'ajouter les observations suivantes à la liste détaillée du mobilier des tombes de Prunay I:

#### Tombe 4

Le vase figuré Pl. I, fig. 6 — de la forme Drag. 28 — appartient, parce que de couleur rouge-orangée, plutôt au début du règne d'Auguste. Les spécimens noirs et gris ne font leur apparition dans cette catégorie de céramique belge que vers la deuxième partie et vers la fin du règne de cet empereur (2).

La fabrication de la tasse Drag. 28 cesse sous Claude, car cette forme manque dans les tombes néroniennes d'Andernach.

La constatation de la plus haute antiquité des spécimens rouges-orangés comparés avec les gris et les noirs, s'applique également aux assiettes belges (3).

#### Tombe 8

La présence dans une tombe et l'emploi comme vase cinéraire de la passoire à couvercle (Pl. I, fig. 9), dans laquelle on verrait volontiers un moule à fromage blanc, est évidemment surprenante.

Alors que la forme conique trouvée fréquemment dans nos sites romains du 111° siècle est dérivée de la passoire romaine métallique, la forme tronconique, presque cylindrique et l'absence d'anses de notre spécimen, pourrait bien être d'inspiration purement celtique. Nous ne connaissons aucun autre spécimen analogue à la passoire de Prunay I.

#### Tombe 9

Les tessons portant la marque anépigraphe (Pl. I, fig. V) proviennent d'une grande assiette orangée de la forme Loeschke 72. Des débris d'une assiette identique, mais portant l'estampille ROLLI ont été trouvés dans la tombe 12 voisine. Toutes deux portent les 3 estampilles radiales en plus de l'habituelle estampille du centre du fond.

Ce mode d'estampillage radial est arétin.

<sup>(1)</sup> Fouilles Dumont dans la nécropole de la Havetière, commune d'Etion (Ardennes), — pas encore publiées : De grosses fibules en fer La Têne III et des couteaux gaulois se trouvent dans les incinérations de l'époque de Claude.

<sup>de l'époque de Claude.
(2) Bonner Jahrbuecher 114, p. 271 et 276.
(3) Observations de Ritterling, voir Westfaelische Mitteilungen
II, p. 149, IV, p. 101, Hofheim, p. 77.</sup> 

Loeschke l'a signalé comme antérieur à l'unique estampille centrale (1).

Il y a lieu d'assigner aux grandes assiettes orangées belges à estampillage multiple radial une date de fabrication assez reculée, au plus tard entre l'an X avant et l'an I de notre ère.

#### Tombes 12 et 13

Voir les observations de la T. 9.

#### Tombe 17

Cette tombe contenait 3 M.-B. d'Auguste à l'autel de Lyon. Les monnaies à l'autel de Lyon sont postérieures à celles de Nîmes :

A Oberaden, camp établi par Drusus au début du règne d'Auguste, il y a parmi les monnaies trouvées 60 monnaies de Nîmes et aucune à l'autel de Lyon.

A Haltern, qui est de quelques années postérieur à Oberaden, on n'a trouvé que 27 monnaies de Nîmes, — mais 143 à l'autel de Lyon (2).

Les monnaies à l'autel de Lyon ont par conséquent fait leur apparition dans l'Est de la Gaule entre l'an XII et l'an X avant notre ère.

#### Tombe 19

Tesson de fond de tasse grise (Drag. 28) portant une contrefaçon barbare de l'estampille du potier arétin Atéius.

Cette tombe semble être parmi les moins anciennes de la nécropole. Elle n'est certainement pas antérieure à l'an X, plus probablement à l'an XV ou même XX de notre ère :

- a) Les tasses grises, soyeuses, sont plus récentes que les tasses rouges-orangées (Voir T. 4).
- b) L'estampille à double cadre bien rectangulaire, peu allongé et presqu'aussi haut que long, constitue le premier maillon d'une chaîne d'évolution parfaitement datée et que nous définirons comme suit :
- 1°) Type (LOSSA) : estampille à double cadre rectangulaire de la céramique belge imitant l'arétine : de 10 à 30
- 2°) Type BAS : estampille carrée, presque équilatérale, de la première céramique sigillée du Midi de la Gaule, type
  .de 30 à 45

<sup>(1)</sup> LOESCHKE, Haltern, V, p. 139 et 261.

<sup>(2)</sup> LOESCHKE, Haltern, V, p. 335.

3°) Type (LARTIVI): estampille fusiforme, aux extrémités très arrondies et aux caractères extrêmement petits, mais très beaux et nets:

de 40 à 55

4°) Type OFBASSI: estampille de taille moyenne, aux angles bien arrondis, aux caractères moins classiques : de 50 à 65

Ces constatations ont été réunies pour la première fois par Breuer (1).

La céramique d'Atéius d'Arezzo a cessé d'être importée en Gaule au plus tard vers l'an X de notre ère. Cet arrêt semble avoir été provoqué par l'apparition sur les marchés de l'Est de la Gaule d'imitations locales.

Ces imitations étaient faites avec un tel soin que les potiers belges imitaient même la marque arétine la plus connue, celle d'Atéins

Alors qu'en Rhénanie prévalent les imitations de l'estampille de ZoILI (2), l'esclave d'Atéius dont les produits furent les plus répandus dans la Gaule Belgique, nous connaissons en Champagne surtout des imitations de l'estampille d'Atéius luimême.

Il est typique pour le conservatisme des potiers belges (remarqué déjà par Loeschke (3), que l'estampille fut imitée non pas sous sa forme plus récente (NAI) mais sous la vieille forme (HEI) celle des débuts du potier. Atéius se servit de l'estampille (HEI) à Arezzo depuis au moins l'an X avant jusque vers l'an V de notre ère. Lorsque l'on fit des imitations de l'estampille d'Atéius en Gaule Belgique entre l'an X et l'an XXV de notre ère, on imita la vieille forme (HEI) alors que les estampilles d'Atéius de l'époque portaient toujours le praenomen.

Des tasses (Drag. 28) avec imitation barbare de l'estampille (AET) furent trouvées par M. Bry dans un des fours de l'atelier voisin de la Prosne en 1937. Nous croyons d'ailleurs savoir, grâce à un renseignement qui nous fut fourni obligeamment par M. Jorssens, que des estampilles similaires ont déjà été trouvées par M. Jorssens et M. Lacroix dans l'atelier de

<sup>(1)</sup> Breuer, Ubbergen, Oudheidkundige, Mededelingen UIT's Rijksmuseum van oudheden te Leiden, XII, 1931, p. 73.

<sup>(2)</sup> Renseignement de M. Koethe, du Musée de Trèves dans une lettre à l'auteur.

<sup>(3)</sup> Loeschke, Haltern, V, p. 262.

potiers de Courmelois en 1935, dont nous attendons la publication prochaine...

#### Tombe 20

Le vase (Pl. I, fig. 3) est d'inspiration gauloise et seul l'arrondi des contours et le relief plus mou du piédouche trahissent l'influence romaine.

Les vases romains à pied de forme celtique de la première moitié du I'r siècle ont leur centre de création en Champagne, dans la région Reims-Soissons.

Ils sont très rares dans la vallée du Rhin.

#### Tombe 22

Le petit vase globuleux qui figure Pl. I, fig. 4, a une forme que l'on rencontre pendant toute l'époque romaine. Par ses dimensions réduites notre spécimen correspond le plus au type 7 de l'atelier céramique augustéen de Xanten (Vetera), dont la lèvre est cependant moins droite et plus courte (1). Ces petits vases globuleux semblent plutôt d'inspiration italique. Le fait que les potiers de Xanten étaient probablement des légionnaires originaires de la Haute-Italie, confirmerait cette impression.

#### Tombe 24

La fibule (Pl. II, fig. 1) appartient au type dit à ailes et disque qui dérive de la fibule à disque amovible de la fin de La Tène III avec arc élargi en forme d'ailes (2).

Les archéologues allemands considèrent la vraie fibule à ailes et disque, appelée par eux « Schildfluegelfibel », comme spécifiquement Trévire (3).

Notre exemplaire appartient à ce vrai type Trévire. Sa découverte, près de Reims, ne confirme pas cette spécificité...

#### Tombe 30

Des griffes en fer analogues aux quatre trouvées dans cette tombe ont été découvertes dans la tombe « R. » de la nécropole augustéenne de Coblenz-Neuendorf (4).

<sup>(1)</sup> Bonner Jahrbuecher, 122, p. 350 et pl. 50, nº 10.

<sup>(2)</sup> Pour les prototypes La Tène III, voir :

Montelius festschrift, 1913, p. 245, pl. 7 : d'Alésia.

Mém. Antiq. France 66, 1906, p. 12 fig. 5, de Pommiers.

Mém. Soc. d'Arch. Lorr. 60, 1910, p. 265, de Sainte-Geneviève.

Westfael. Mitteilungen 2, 1901, p. 117, de Haltern.

Sur les formes bâtardes des confins des Trévires, voir : Mannus,

<sup>17, 1925,</sup> pl. 54 et 6,6 de Mayen.
(3) F. Hettner, Drei Tempelbez. im Trevererland, 1901, p. 25, pl. 4, n° 14, et Koethe & Kimming, Treverergrab aus Winscheringen Trierer Zeitschrift 1937, p. 54, fig. 8 et 9, auxquels nous sommes redevables de la bibliographie.

<sup>(4)</sup> Bonner Jahrbuecher 107, fig. 13, p. 73.

Elles ont certainement servi à rassembler des planchettes en bois. L'état de la tombe n'a pas permis de se rendre compte s'il s'agit des restes d'un coffret, d'une planche ayant formé bière ou civière, ou d'un autre objet en bois.

#### Tombe 31

Le vase (Pl. I, fig. 1) est un autre spécimen de la céramique La Tène III romanisée, caractéristique des tombes du début du I° siècle en Champagne.

#### Tombe 35

L'utilisation des monnaies impériales coupées en deux commebillon, concurremment avec les pièces gauloises en potin pendant le règne d'Auguste, a fait l'objet d'une étude de Strack (1) qui a traité la question à fond.

#### Tombe 38

Vase Pl. I, fig. 2. — L'évolution, depuis les vases carénéss marniens, de ce type, a été démontrée par Lehner (2) qui représente dans sa fig. 3 le prototype gaulois et dans sa fig. 4 un vase gallo-romain trouvé dans la nécropole d'Andernach (3). Ce dernier vase dérive directement des gobelets marniens.

Dans nos régions nous connaissons un beau spécimen figuré par Habert, trouvé à Troyes (4), un autre au Musée de Rethel, provenant d'une incinération du I<sup>er</sup> siècle de Mesnil-Annelles et plusieurs provenant de la région de Morains, dans l'inépuisable mine de types qu'est la collection de notre ami Brisson, à Ecury.

Ce type est peu fréquent ailleurs. Un spécimen trouvé dans la nécropole romaine de Trèves-Midi a été publié récemment (5).

#### Tombe 45

Le petit vase à parfum appartient au type 30 de Haltern. Il a été fabriqué en Gaule, car il figure sous le n° 26 dans la description des types de l'atelier céramique de Vetera (6).

On ne trouve plus ce type après Tibère. L'estampille

On ne trouve plus ce type après Tibère. L'estampille Inicipar la régularité de ses formes et de ses lettres se place encore à la fin du règne d'Auguste.

J. FROMOLS.

<sup>(1)</sup> M. L. Strack, Halbierte Muenzen im Altertum Bonner-Jahrbuecher 108-109, p. 1.

<sup>(2)</sup> Bonner Jahrbuecher 123, p. 266.

<sup>(3)</sup> Bonner Jahrbuecher 86, pl. 6, n° 10.

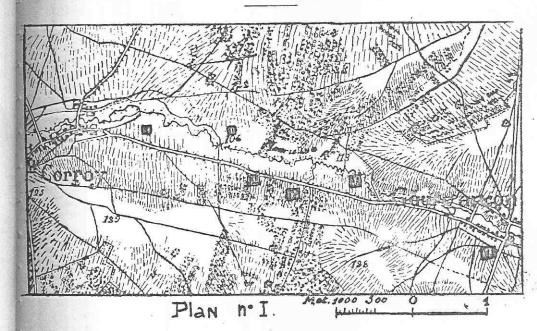
<sup>(4)</sup> Habert, La poterie antique parlante, pl. 1.

<sup>(5)</sup> Trierer Zeitschrift 1937, p. 52, fig. 6.

<sup>(6)</sup> Bonner Jahrbuecher 122, p. 350.

# Les NÉCROPOLES de GOURGANÇON (Marne)

Par A. BRISSON et A. LOPPIN.

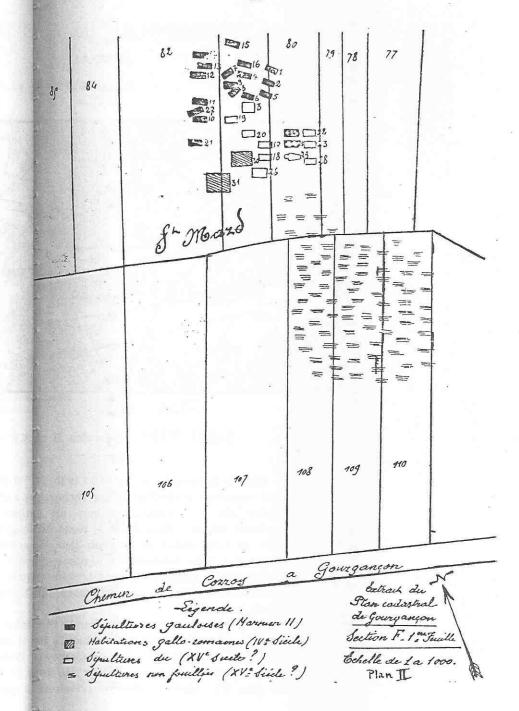


SAINT MARD (Marnien II et XV Siècle)

Dans le Bulletin de la S. A. C. (1935, N° 3 et 4, p. 89 à 91), nous exposions le résultat de nos recherches sur le territoire de Corroy (M) notamment sur un groupe de sépultures gauloises, lieudit « Saint-Mard ». Nous faisions part à nos collègues de notre espoir de pouvoir leur apporter de nouveaux détails sur cette intéressante région qui nos s' semblate devoir recéler encore d'autres vestiges archéologiques.

Voici le résultat de nos recherches effectuées dans la région depuis mars 1935.

En amont de la Maurienne, sur le territoire de Gourgançon, à 1.500 mètres du groupe de tombes de Saint-Mard (Corroy), à gauche de la route qui mène de Corroy à Gourgançon, s'élève une légère butte saphaneuse dans une anse de la rivière (N° V du plan Etat-Major ci-dessus. L'endroit s'appelle Saint-Mard



-également et la tradition populaire veut qu'un village portant ce ce nom ait existé autrefois à cet emplacement. Quelques années -auparavant, des ossements humains y avaient été exhumés.

Nos fouilles, effectuées de mars à juin 1935, nous permirent d'explorer :

1º 17 tombes de l'époque gauloise (Marnien II).

2° 2 fonds d'habitations gallo-romaines, peu profonds, qui nous ont livré des fragments de tuiles et de poteries et des monnaies de bronze du bas-empire.

3° 12 tombes que nous supposons dater du xv° siècle. Les fosses gauloises dont la description suit se retrouveront aux numéros correspondants du plan cadastral ci-contre.

\*\*

N° 1. — Sépulture d'adulte (en partie explorée par le fils -de M. Lepage-David qui a bien voulu nous indiquer ce cimetière).

Longueur 2 m. 10×largeur 0 m. 80×profondeur 0 m. 60. Tête à l'ouest, pieds à l'est, sans mobilier, belle terre brune dans la fosse.

N° 2. — Sépulture d'adulte. 2 m.  $10 \times 0$  m.  $70 \times 0$  m. 40. Orientation O.-E., fibule en fer sur l'humérus gauche.

 $N^{\circ}$  4. — Sépulture d'homme. 2 m.  $80 \times 0$  m.  $90 \times 1$  m. 80. Orientation O.-E. A droite du corps : épée de 0 m. 78 de longueur, anneaux creux de suspension, fer et talon de lance. Sur le bassin, ferrure de bouclier ; tous objets en fer (fig. 3).

N° 5. — Sépulture d'adulte. 2 m.  $50\times0$  m.  $90\times0$  m. 80. Orientation O.-E. Près de l'épaule gauche, une fibule en fer. Vers le genou gauche, un morceau de poterie.

 $N^{\circ}$  6. — Sépulture d'adulte. 1 m.  $80 \times 0$  m.  $90 \times 1$  m. Orientation O.-E., sur la poitrine, une grande fibule en fer.

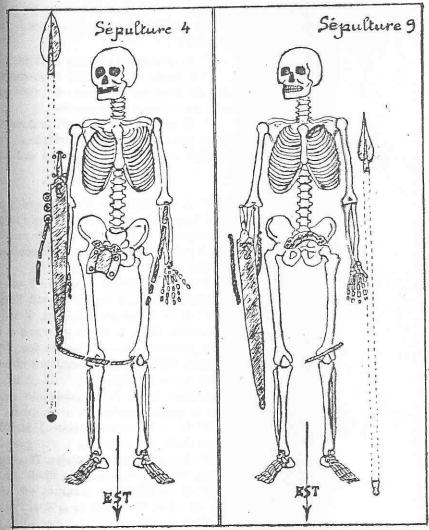
N° 7. — Sépulture d'adulte. Dimensions : 2 m.  $20 \times 0$  m. 80  $\times 0$  m. 70. Orientation S.-N., fibule en fer sur la poitrine.

N° 8. — Sépulture d'enfant (4 ans environ). 1 m.  $20 \times$  0 m.  $80 \times 0$  m. 90. Orientation S.-N., sans mobilier.

N° 9. — Sépulture d'homme. 2 m.  $10\times0$  m.  $70\times1$  m. 50. Orientation O.-E. A droite du corps : une épée de 82 cm. de long avec bélière. A gauche : fer de lance et talon. Umbo de bouclier sur le bassin et fibule sur la poitrine. Toutes pièces en fer (fig. 3).

N° 10. — Sépulture d'homme. 2 m. $\times$ 0 m.  $60\times1$  m. 30. Orientation O.-E. Sur la poitrine, deux fibules en fer ; près du genou droit, un anneau creux en fer.

N° 11. — Sépulture d'homme. 2 m.  $10\times0$  m.  $70\times0$  m. 90. Orientation O.-E. Près du bassin, à gauche, 2 fibules en fer.



Cimetière de "baint-Mard" Gourgançon

 $N^{\circ}$  12. — Sépulture de femme. 2 m.  $20 \times 0$  m.  $80 \times 1$  m. 30. Orientation O.-E. Au cou, 2 fibules en fer. Au poignet gauche, un bracelet de bronze (fig. 1 bis).

N° 13. — Sépulture de femme, 2 m. 10×0 m. 70 ×1 m. 30. Orientation E.-O. Au poignet gauche, un bracelet de même forme que celui de la fosse N° 12. Sur le bassin, 19 anneaux de ceinture en bronze empilés les uns sur les autres, et une fibule en fer.

fer.

- fig. Iliz. Saint-Mard - Gourgangon.

N° 14. — Sépulture de femme,

Saint-Mard - Gourgangon.

(Sépulture Nº 12.)

2 m.  $20\times0$  m.  $80\times1$  m. 30. Orientation O.-E. Sur le bassin, 2 petites fibules en bronze brisées.

N° 15. — Sépulture d'homme. 2 m. $\times$ 0 m.  $70\times0$  m. 60. Orientation O.-E. Sous le crâne, une fibule. Sur la poitrine, une bélière. Sur le bassin et entre les deux fémurs, une épée de 0 m. 82 de longueur ; à gauche du crâne, un fer de lance. Toutes pièces en fer.

N° 16. — Fosse très bien taillée, avec terre noire, sans ossements ni mobilier. 1 m.  $80 \times 0$  m.  $70 \times 0$  m. 90.

 $N^{\circ}$  21. — Sépulture entièrement violée, 2 m.  $10 \times 0$  m. 90  $\times 0$  m. 80. Belle terre noire.

 $N^{\circ}$  27. — Sépulture d'adulte. 2 m. $\times$ 0 m.  $80\times0$  m. 80. Orientation N.-E. S.-O. Sur le bassin, à gauche, une fibule en fer.

Le mobilier c'he remplissage des fosses avec la terre noire habituelle nous permettent de classer toutes ces sépultures dans le Marnien II.

Les fosses portant les numéros 30 et 31 (plan n° 2), nous ont livré des vestiges romains sans grand intérêt. Mentionnons néanmoins les 15 petits bronze romains que nous a livré la fouille n° 31, savoir :

9 de Constantinus, 3 de Tétricus, 1 de Victorinus, 1 avec Rome casquée, 1 de Helena.

Ces emplacements, assez étendus n'avaient que 0 m. 60 de profondeur moyenne.

Près des tombes gauloises, nous avons exploré 12 sépultures d'un autre âge faisant partie d'un cimetière beaucoup plus important dont les ossements, par endroits se rencontrent à fleur de sol.

Sous toutes réserves, nous daterons ce cimetière du xv° siècle grâce à une médaille de plomb que nous avons trouvé accompagnant un des squelettes.

Voici les quelques observations que nous avons pu noter au cours de ces fouilles.

N° 3. — Fosse commune, de forme carrée, aux coins arrondis, 1 m. 80 de côté, 1 m. 80 de profondeur. Sur 1 m. 40 d'épaisseur, se trouvaient entassés sans ordre, les restes de 24 individus de tous âges. Les ossements, très bien conservés se trouvaient tous en connexion anatomique. Un crâne que nous avons conservé porte les traces d'une trépanation. Une petite boucle en bronze est le seul objet recueilli dans la fosse (fig. 4A).

N° 17. – Sépulture d'homme. 1 m.  $80 \times 0$  m.  $60 \times 0$  m. 70. Orientation O.-E. Le crâne détaché du tronc avec 2 vertèbres avait été déposé sur le bras gauche à hauteur du bassin.

N° 18. — Sépulture d'homme. 1 m.  $90\times0$  m.  $70\times1$  m. 30

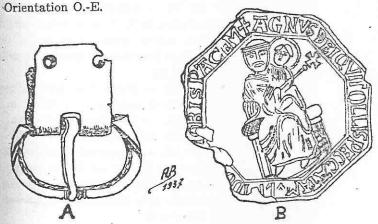


Fig 4

(A) Boucle de ceinture en bronze, fosse commune Nº 3, Saint-Mard, Gourgançon.

(B) Médaille en plomb. Sépulture N° 25, Saint-Mard, Gourgançon. Notice de M. l'Abbé Favret : Paraît être un plomb de pèlerinage de la deuxième moitié du xv° siècle.

Légende: Agnus Dei qui tollis peccata mundi dona nobis pacem.

Vierge ou majesté. Reproduction d'une vierge romaine qui semble appartenir à l'iconographie du Sud de la France; peut-être une vierge poire.

N° 19. — Sépulture double. 1 m.  $90\times0$  m.  $80\times0$  m. 60-Squelettes superposés. Orientation O.-E. Le premier corps portait, sur le frontal, la trace d'un coup tranchant. Le deuxième corps reposait à 1 m. 50 de profondeur.

N° 20. — Sépulture d'homme. 1 m.  $80 \times 0$  m.  $70 \times 1$  m. 10. Orientation O.-E. Trace de blessure au crâne, occipital défoncé.

N° 22. — Sépulture double. 1 m.  $80 \times 1$  m.  $50 \times 1$  m. 70. Orientation O.-E. Squelettes juxtaposés. A gauche : le squelette d'un enfant de 8 à 10 ans. A droite : le squelette d'une femme avec blessure à l'occipital.

N° 23. — Sépulture d'homme, 1 m,  $80 \times 0$  m,  $60 \times 1$  m, 80. Orientation O.-E.

 $N^{\circ}$  24. — Sépulture de femme. 1 m.  $60 \times 0$  m.  $80 \times 1$  m. 30. Orientation O.-E. Près du corps, 4 pierres avaient été placées aux coins de la fosse.

 $N^{\circ}$  25. — Sépulture de femme. 1 m.  $90\times0$  m.  $70\times1$  m. 20. Orientation O.-E. A chaque coin de la fosse et de chaque côté du bassin des pierres ont été placées. Sur la poitrine, à droite, se trouvait une médaille en plomb (fig. 4 B). Le crâne portait 2 traces de blessures produites par une arme tranchante : l'une à la base du crâne, l'autre au maxillaire supérieur.

N° 26. — Fosse commune. 2 m. $\times$ 0 m.  $90\times1$  m. 20, avait déjà été explorée, contenait les restes de 6 individus de tous âges.

 $N^{\circ}$  28. — Sépulture d'homme. 1 m.  $80\times0$  m.  $90\times1$  m. 20. Orientation O.-E. Traces de blessures : avant-bras gauche entièrement fracturé vers le milieu ; poignet et main gauches manquants ; crâne défoncé au sommet.

N° 29. — Sépulture de femme. Fosse creusée en forme du corps. Long. 1 m. 70. Profondeur 1 m. 10.

\*\*

Les sépultures de la même époque que l'on trouve très nombreuses dans les champs avoisinants et jusque sur l'autre rive de la Maurienne, les fosses communes renfermant les ossements d'individus inhumés certainement en même temps, les blessures toujours mortelles observées sur la majeure partie des squelettes laissent supposer qu'une guerre (guerre de religion ?) a fait disparaître la population du village de Saint-Mard( dont la tradition relate l'existence.

A. BRISSON et A. LOPPIN.

## La CHAPELLE SAINT-REMI à Hannogne (Ardennes)

Le « Bulletin de la Société d'Etudes Historiques et Archéologiques du Rethélois » a publié dans son numéro de janvier 1938, une note de M. Carlier, sur les Fouilles qu'il a effectuées lieudit « La Chapelle-Saint-Remi » à Hannogne (Ardennes). Nous pensons intéresser nos Membres et Correspondants en publiant la relation et la photographie de la trouvaille qu'il a faite :

M. Carlier avait constaté qu'une petite chapelle démolie en 1850 avait été construite sur l'angle d'un édifice plus ancien et plus important.





Dans les substructions, sous un pavage, deux sarcophages en pierre de Soissons, placés côte à côte, avaient été violés et ne contenaient que des ossements mélangés, mais en déblayant la muraille primitive, M. Carlier découvrit à 2 mètres de profondeur la tête mutilée d'une statuette de pierre à la bouche souriante, aux cheveux tombant en boucles séparées et laissant voir un cou trapu.

D'après M. Demaison, Inspecteur des Monuments historiques, cette tête que nous reproduisons ci-dessus au 3/4 de sa taille sous deux aspects différents, peut remonter à l'époque de l'occupation Romaine.

J. CARLIER, Président de la S. E. H. A. du Rethélois.

### La MOSAIQUE de REIMS BELLEROPHON TERRASSANT LA CHIMERE

Notre Bulletin, ne paraissant que tous les trois mois, nous n'avons pas pu annoncer dans le Bulletin de 1937 paru le 15 janvier 1938, la découverte faite le jour même, de la magnifique Mosaïque de la rue Jadart : Bellerophon terrassant la Chimère.

Fort heureusement les journaux locaux et la Presse parisienne s'en sont fait l'écho et en ont publié de nombreuses photographies.

Nous serions, par contre, inexcusable de ne pas renseigner nos Membres sur le travail exécuté pour sa mise au jour, puisque personnellement nous y avons participé.

Le sol sur lequel reposait cette importante Mosaïque qui ne mesure pas moins de 4 m. 72 sur 4 mètres, se trouvait à 2 m. 35 du niveau actuel de la rue Jadart, enfouie sous plus de 50 mètres cubes de terre et de décombres, dont 15 mètres cubes d'une maçonnerie de moellons de craie qui avait été postérieurement construite et reposait sur la Mosaïque même. Tout ceci est le 

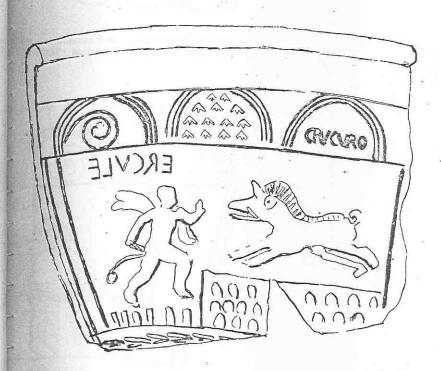
Actuellement ce chef-d'œuvre d'artistes mosaïstes romains est entre les mains de M. Berton, membre de notre Société, qui a été judicieusement choisi et à qui fut confié non seulement le minutieux et délicat travail d'extraction qu'il a parfaitement. réussi, mais encore celui de rassembler toutes les parties qui avaient été découpées ou séparées pour permettre l'enlèvement.

Nous insistons tout particulièrement pour dire que ce ne sera pas un travail de reconstitution, qui remettrait « à neuf », car tout au contraire, les efforts de M. Berton tendent à laisser tout en place et à présenter l'œuvre telle qu'elle a été conçue et exéentée il y a 18 siècles par les artistes mosaïstes de l'époque.

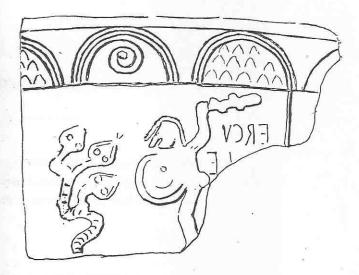
Tandis que la plupart des Mosaïques romaines qui figurent dans nos Musées sont souvent trop habilement réparées et remaniées, celle de la rue Jadart restera telle qu'elle existait à l'époque où elle décorait le sol d'une Villa Gallo-Romaine et telle que l'a respectée l'incendie et l'éboulement, au moment de sa destruction par les Barbares.

## Le VASE ORNÉ à LÉGENDES de Crucuro

Le Vase de Crucuro a fait dans le précédent Bulletin, l'objet d'une note que nous complétons ci-dessous en publiant les dessins représentés avec leur légende rétrograde :



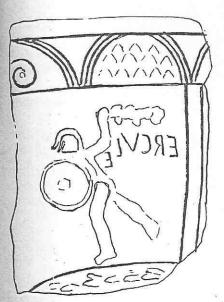
Sans arme, vêtu d'un léger manteau flottant sur son épaule, Hercule avance vers le sanglier d'Erymanthe auquel il présente une corde à nœud coulant avec laquelle il va le ligoter.



Le dieu nu brandissant une massue et portant un bouclier rond, la tête couverte d'un casque, attaque l'Hydre de Lerne.



Muni d'un casque et d'un bouclier, armé d'une courte épée, Hercule affronte le Lion de Némée.



Hercule, seul, figure, la cassure ayant fait disparaître le monstre qu'il affrontait



De cette scène subsiste seul un des Oiseaux du Lac Symphale sous la forme d'un aigle au ailes éployées.

\*

Après avoir remis à M. Bry la petite note concernant le Vase dit « des Travaux d'Hercule » de la collection Demaison, entré récemment au Musée de Reims, je me suis aperçu que ce vase a déjà été figuré par le chanoine Hermet dans sa Monographie de l'atelier de La Graufesenque (Aveyron), à côté d'un tesson de la collection Hermet représentant également un fragment « des Travaux d'Hercule ».

Des motifs et fragments de poteries ornées de Crucuro figurent dans le même ouvrage aux planches 84, n°s 1, 2 et 3 — 89, n°s 2, 5 et 9 — 100, n°s 1 et 2 — 119, n° 3.

Je prie les lecteurs du Bulletin de la S. A. C. d'excuser mon oubli de citer cette référence bibliographique importante.

Crucuro fut donc sans aucun doute un Potier de La Graufesenque.

J. FROMOLS.

### CONGRES de l'ASSOCIATION BUDE à STRASBOURG

Le 17 avril s'ouvrira à Strasbourg le Congrès de l'Association Budé, où seront réunis d'éminents archéologues de l'Est, ainsi que ceux de Rhénanie, Belgique, Luxembourg et Suisse.

Durant ce Congrès d'intéressants rapports sur la « Céramique Gallo-Romaine de l'Est » seront présentés.

Pour tous renseignements, programme du Congrès et excursions, s'adresser à M. le Professeur E. Linckenheld, chargé du Cours de Préhistoire à l'Université de Strasbourg, 7, rue Saint-Maurice, à Strasbourg, Secrétaire de la Section Archéologique de ce Congrès.

#### BIBLIOTHEQUE DE LA S. A. C.

La Bibliothèque a reçu:

— De M. l'Abbé Philippe, Membre de la Commission des Monuments Historiques, son important ouvrage concernant les fouilles qu'il a faites au « Fort Harrouard », près de Marcilly-sur-Eure, durant 14 années, de 1921 à 1935, et qui sont loin d'être terminées.

Dans cet ouvrage de plus de 300 pages, illustré de 72 planches et comportant des centaines de gravures d'objets recueillis, on peut suivre l'évolution de toutes les civilisations qui se sont fixées en cet endroit et s'y sont succédées durant plusieurs milénaires.

Son habitat peut se partager en deux périodes inégales : la première qui s'étend des derniers temps du néolithique jusqu'à la fin de l'âge du Bronze avec une interruption d'environ 400 ans. La seconde pour reprendre de La Tène III au premier siècle de notre ère.

(Edité par Masson et C1e, 120, boulevard Saint-Germain, Paris).

De la Société d'Etudes Archéologiques du Rethélois. — L'intéressant Bulletin de janvier 1938 de cette savante Société, sœur de la « Société Archéologique Champenoise ». Nous publierons courant de cette année les rapports qui intéressent particulièrement notre Région, et cela d'autant plus volontiers que la plupart de ses Membres les plus actifs, également Membres de la S. A. C., présentent lors de nos séances trimestrielles d'intéressants rapports et de nombreux objets provenant de fouilles effectuées dans les arrondissements limitrophes de la Marne et auxquelles prennent part de nombreux Membres de la S. A. C. également adhérents ou correspondants de la « Société d'Etudes Archéologiques du Rethélois ».

De la Revue de l'A. F. A. S. — Bulletin n° 17 de décembre. 1937. — Bulletin n° 18 de janvier 1938.